



Nuisances sonores

Par DAMACH

Bonjour,

Notre maison surplombe la piscine municipale de l'autre côté de la rue et nous subissons continuellement les nuisances venant des locaux techniques (local de filtration, local de chlore, chaufferie...)

Nous sommes stressés, énervés par ce bruit continu. Auprès de qui pouvons nous nous adresser ?
Pouvez-vous nous donner des conseils ?

Merci par avance.

Par lishi

Bonjour,

Vous pouvez essayer une tentative à l'amiable de règlement de ce différent avec la mairie ou le responsable de la piscine municipale pour trouver un arrangement, en faisant une demande par courrier, et/ou par mise en demeure d'avocat.

Sinon vous pouvez également demander à ce qu'une conciliation ou une médiation soit organisée avec la mairie ou le responsable de la piscine pour trouver un arrangement à ces nuisances sonores.